

ZONE DE POLICE VESDRE

www.policevesdre.be



Police

Zone Vesdre

COMMUNIQUE DE PRESSE

**Dossier traité par : Eric PISCART – Consultant en communication
Zone de Police Vesdre – 0494/501 774**

Verviers, le 09 novembre 2012

Attention au stationnement irrégulier dans les environs de la rue Saucy (Verviers) !

La Zone de Police Vesdre constate depuis quelques semaines des stationnements irréguliers rue Saucy et à la sortie du Pont du Chêne, à Verviers. Ces stationnements causent parfois de gros problèmes de mobilité. La Police locale annonce qu'elle verbalisera systématiquement les véhicules en infraction et fera dépanner les véhicules quand la situation l'exige !

Le Pont du Chêne et la rue Saucy à Verviers, dans le quartier de Hodimont, sont actuellement en travaux. Dans ce cadre, différentes mesures de circulation ont été prises et notamment des interdictions de stationnement. Cependant, certains usagers de la route ne respectent pas ces interdictions. Leur voiture cause alors des gros problèmes aux autres conducteurs qui, parfois, ne peuvent même plus circuler sur la chaussée. C'est par exemple le cas des chauffeurs de bus. La Police Vesdre a même connu une situation où une file de voitures s'était formée jusqu'au rond-point de la Victoire.

Le problème a été pris à bras-le-corps par la Maison de Police de Hodimont qui veille scrupuleusement au respect des interdictions. Les vidéos-surveilleurs sont aussi sensibilisés au problème et sont attentifs. Ils peuvent ainsi envoyer un service sur les lieux en cas de besoin. Les personnes qui ne respecteraient pas les interdictions de stationnement ou qui utiliseraient les arrêts de bus comme parking sont donc prévenues. Elles seront systématiquement verbalisées si elles sont en infraction. Le montant **minimal** de l'amende sera de 50 euros si le conducteur paye sur le champ, 60 euros autrement. Si le conducteur n'est pas identifié et que sa voiture constitue une entrave manifeste, celle-ci sera de surcroît dépannée, avec le coût supplémentaire que cela peut engendrer !